



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

EB.AIR/WG.1/2005/2
23 septembre 2005

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

ORGANE EXÉCUTIF DE LA CONVENTION
SUR LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE
TRANSFRONTIÈRE À LONGUE DISTANCE

Groupe de travail des effets

**RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE LA VINGT-QUATRIÈME SESSION
DU GROUPE DE TRAVAIL DES EFFETS**

Introduction

1. La vingt-quatrième session du Groupe de travail des effets s'est tenue à Genève du 31 août au 2 septembre 2005.
2. Y ont participé des représentants des Parties à la Convention dont les noms suivent: Arménie, Allemagne, Autriche, Azerbaïdjan, Belgique, Bulgarie, Canada, Danemark, Espagne, Estonie, Fédération de Russie, Finlande, France, Hongrie, Italie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, République de Moldova, République tchèque, Royaume-Uni, Slovénie, Suède, Suisse, Ukraine, ainsi que des représentants de la Communauté européenne.
3. Un représentant du Centre européen pour l'environnement et la santé (CEES) de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Bureau de Bonn, était présent.
4. M. H.-D. Gregor (Allemagne) a présidé la réunion.

Les documents établis sous les auspices ou à la demande de l'Organe exécutif de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance aux fins d'une distribution GÉNÉRALE doivent être considérés comme provisoires tant qu'ils n'ont pas été APPROUVÉS par l'Organe exécutif.

I. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

5. L'ordre du jour (EB.AIR/WG.1/2005/1) a été adopté.

II. ADOPTION DU RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE LA VINGT-TROISIÈME SESSION

7. Le Groupe de travail a adopté le rapport sur les travaux de sa vingt-troisième session (EB.AIR/WG.1/2004/2).

III. QUESTIONS DÉCOULANT DE LA VINGT-DEUXIÈME SESSION DE L'ORGANE EXÉCUTIF DE LA CONVENTION SUR LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE TRANSFRONTIÈRE À LONGUE DISTANCE, DE LA TRENTE-SIXIÈME SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DES STRATÉGIES ET DE L'EXAMEN ET DE LA VINGT-HUITIÈME SESSION DE L'ORGANE DIRECTEUR DU PROGRAMME CONCERTÉ DE SURVEILLANCE CONTINUE ET D'ÉVALUATION DU TRANSPORT À LONGUE DISTANCE DES POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES EN EUROPE (EMEP)

8. M. K. Bull, Chef de l'Équipe chargée des questions relatives à l'air et à l'eau au sein de la Division de l'environnement et de l'habitat, a fait le point sur la situation des protocoles à la Convention et sur les résultats du vingt-cinquième anniversaire de la Convention. Il a appelé l'attention en particulier sur les nouveaux organes qui avaient été mis en place au titre de la Convention ainsi que sur l'entrée en vigueur du Protocole de Göteborg de 1999.

9. M. R. Ballaman (Suisse), Président du Groupe de travail des stratégies et de l'examen, s'est attardé sur les réexamens en cours ou à venir des trois protocoles les plus récents à la Convention.

10. Le Groupe de travail a pris note des décisions adoptées par l'Organe exécutif et son Bureau ainsi que des résultats des délibérations des autres organes relevant de la Convention, et est convenu d'en tenir compte lorsqu'il envisagerait la suite de ses activités.

IV. DERNIERS RÉSULTATS DES ACTIVITÉS RELATIVES AUX EFFETS

A. Activités récentes des programmes internationaux concertés, de l'Équipe spéciale de la santé et du Groupe commun d'experts de la modélisation dynamique

11. Le Président a présenté le Rapport commun 2005 des programmes internationaux concertés (PIC) et de l'Équipe spéciale de la santé sur l'état d'avancement des activités relatives aux effets (EB.AIR/WG.1/2005/3), et a fait observer que les annexes (EB.AIR/WG.1/2005/3/Add.1) rendaient compte des activités récentes des programmes et donnaient une liste des publications correspondantes. Les derniers résultats et publications ont été passés en revue par le représentant du pays chef de file de chaque programme, à savoir:

- a) M. M. Köhl (Allemagne), qui venait d'être nommé Président de l'Équipe spéciale du PIC d'évaluation et de surveillance des effets de la pollution atmosphérique sur les forêts (PIC-Forêts);

- b) M^{me} B. Kvaeven (Norvège), Présidente de l'Équipe spéciale du PIC d'évaluation et de surveillance de l'acidification des cours d'eau et des lacs (PIC-Eaux);
- c) M. V. Kucera (Suède), Président de l'Équipe spéciale du PIC relatif aux effets de la pollution atmosphérique sur les matériaux, y compris ceux des monuments historiques et culturels (PIC-Matériaux);
- d) M. H. Harmens (Royaume-Uni), Président de l'Équipe spéciale du PIC relatif aux effets de la pollution atmosphérique sur la végétation naturelle et les cultures (PIC-Végétation);
- e) M. L. Lundin (Suède), Président de l'Équipe spéciale du PIC de surveillance intégrée des effets de la pollution atmosphérique sur les écosystèmes (PIC-Surveillance intégrée);
- f) M. T. Spranger (Allemagne), Président de l'Équipe spéciale du PIC de modélisation et de cartographie des niveaux et des charges critiques ainsi que des effets, risques et tendances de la pollution atmosphérique (PIC-Modélisation et cartographie);
- g) M. M. Krzyzanowski, représentant du Bureau de Bonn du CEES/OMS et Président de l'Équipe spéciale des aspects sanitaires de la pollution atmosphérique (Équipe spéciale de la santé);
- h) M. A. Jenkins (Royaume-Uni), Coprésident du Groupe commun d'experts de la modélisation dynamique.

12. Le Groupe de travail des effets:

- a) A pris note des activités menées récemment par les PIC, les Équipes spéciales et le Groupe commun d'experts (EB.AIR/WG.1/2005/3/Add.1, annexes I à VII);
- b) A pris note de la nomination de M. Köhl à la présidence du PIC-Forêts et a salué les travaux effectués par l'ancien Président, M. T. Haußmann (Allemagne);
- c) S'est félicité des efforts que déployait le PIC-Forêts pour mettre sur pied les bases de données de degré I et II et les rendre pleinement opérationnelles et a pris note du rapport de 2005 sur l'état des forêts en Europe intitulé «The condition of forests in Europe» et le rapport technique 2005 sur le même thème, intitulé «Forest condition in Europe»;
- d) A noté que le PIC-Eaux et d'autres programmes établissaient activement des rapports communs concernant l'évaluation des tendances du soufre et de l'azote dans les eaux de surface ainsi que l'étude des tendances de la régénération biologique et de leur relation avec la chimie;
- e) S'est félicité du nouveau programme sur l'exposition des matériaux ainsi que de l'intérêt accru dont faisait l'objet la cartographie des zones et des ressources et biens menacés. Il a approuvé aussi le projet du PIC-Matériaux de répartition des activités entre la Suède et l'Italie et a pris note du rapport n° 50 sur les données environnementales intitulé «Environmental data report, November 2002-December 2003» ainsi que du rapport de l'atelier concernant le patrimoine culturel dans la cité de demain intitulé «Cultural heritage in the city of tomorrow»;

- f) A pris note de la dérivation des nouvelles cartes des dépassements des niveaux critiques basés sur les flux, de la préparation de l'enquête européenne sur les mousses et du rapport annuel du PIC-Végétation pour 2004-2005 sur la pollution atmosphérique et la végétation intitulé «Air Pollution and Vegetation»;
- g) A pris note du travail exhaustif du PIC-Surveillance intégrée sur les métaux lourds ainsi que de son rapport de 2005;
- h) A salué les travaux du PIC-Modélisation et cartographie sur l'actualisation et l'évaluation des charges critiques pour l'acidification et l'eutrophisation et les fonctions de charges cibles pour l'acidification; les premiers résultats d'une modélisation dynamique à grande échelle concernant l'acidification et l'azote nutritif; et la mise à jour et l'évaluation des charges critiques pour les métaux lourds (plomb (Pb), cadmium (Cd) et mercure (Hg)). Il a pris note du rapport de 2005 concernant les charges critiques des métaux lourds intitulé «Critical loads for heavy metals» et du projet de rapport de situation de 2005 du Centre de coordination pour les effets (CCE) sur les charges critiques européennes et la modélisation dynamique intitulé «European critical loads and dynamic modelling»;
- i) A insisté sur l'importance d'une participation active de toutes les Parties à la Convention aux activités de modélisation et de cartographie et a prié les Parties de s'efforcer de répondre aux appels à communiquer des données;
- j) A pris note de la collaboration fructueuse de l'Équipe spéciale de la santé avec les centres de l'EMEP ainsi que du projet de rapport sur les risques que présentent, pour la santé, les particules provenant de la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance intitulé «Health risks of particulate matter from long-range transboundary air pollution»;
- k) S'est dit satisfait des travaux menés par le Bureau de Bonn du Centre européen pour l'environnement et la santé de l'OMS et du fait que celui-ci continuait de jouer un rôle de premier plan dans les activités de l'Équipe spéciale de la santé;
- l) A renouvelé l'invitation lancée aux Parties pour que celles-ci désignent des experts et participent activement aux travaux de l'Équipe spéciale de la santé;
- m) A salué les progrès accomplis par le Groupe commun d'experts de la modélisation dynamique, qui avait contribué à l'appel lancé par le CCE pour que soient communiquées des données sur les paramètres des modèles dynamiques. Il a pris note aussi des conclusions et recommandations de la cinquième réunion du Groupe (EB.AIR/WG.1/2005/13) et a décidé de les communiquer à l'Organe exécutif pour information;
- n) A pris note de la participation active des PIC et des experts nationaux aux activités du Groupe commun d'experts ainsi que des propositions du Groupe de poursuivre ses travaux sur les éléments mis en exergue dans le plan de travail.

**B. Points communs aux programmes internationaux concertés
et à l'Équipe spéciale de la santé**

13. Le Président a appelé l'attention sur la participation croissante des pays aux activités relatives aux effets et a relevé les résultats positifs de la coopération plus étroite et plus efficace

qui s'était instaurée entre les PIC ainsi qu'avec l'EMEP et d'autres organes relevant de la Convention. Il a relevé aussi que le vingt-cinquième anniversaire de la Convention, en décembre 2004, avait donné l'occasion d'une publicité efficace et a préconisé que l'on fasse davantage connaître les travaux des programmes.

14. Le Groupe de travail des effets:

a) S'est félicité des activités que menaient les PIC et l'Équipe spéciale de la santé pour s'attaquer aux tâches prioritaires qui contribuent à une bonne application de la Convention, particulièrement les préparatifs des réexamens en cours ou à venir des trois derniers protocoles;

b) A insisté une fois de plus sur l'importance des travaux effectués par les centres nationaux de liaison et sur l'appui fourni par les pays chefs de file, les centres de coordination et leurs pays hôtes;

c) S'est félicité de la participation accrue à la session et a noté la tendance constante des Parties à participer aux activités des programmes;

d) A insisté sur le fait que toutes les Parties à la Convention devaient participer activement aux activités relatives aux effets afin que l'application de la Convention et de ses protocoles et leur réexamen reposent sur les connaissances et les données de qualité nécessaires;

e) A engagé l'Organe exécutif à inviter de nouveau les Parties à désigner des centres nationaux de liaison pour les activités ou programmes relatifs aux effets auxquels elles n'avaient pas encore participé activement.

C. Activités dans certains pays

15. Le Président a noté que, dans le cadre de la Convention, on s'attachait désormais à encourager la participation des Parties d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale (EOCAC) afin d'aider ces pays à mettre en œuvre cet instrument et ses protocoles les plus récents.

16. Les représentants de l'Arménie, de l'Azerbaïdjan, de la Bulgarie, de la Fédération de Russie, de la République de Moldova et de l'Ukraine ont présenté brièvement les activités relatives aux effets de la pollution atmosphérique menées dans leur pays. La plupart d'entre eux ont indiqué que les activités de recherche et d'observation des effets étaient souvent entravées par des problèmes financiers ou structurels, mais d'autres ont fait état de progrès accomplis grâce à de nouveaux textes de loi et à l'acquisition d'un matériel nouveau. Des documents d'orientation, particulièrement en russe, et une formation à la surveillance et à la cartographie contribueraient à renforcer les capacités et à améliorer la participation aux activités relevant de la Convention.

17. Le Groupe de travail s'est félicité des renseignements reçus, a engagé les représentants à se mettre directement en rapport avec les programmes pour obtenir des précisions au sujet de la participation aux réunions et activités, a suggéré que les représentants fournissent des éléments d'information aux participants au séminaire sur les pays de l'EOCAC, organisé par le Groupe de travail des stratégies et de l'examen, et a invité le Président à présenter les informations utiles à ce séminaire.

V. DERNIERS RÉSULTATS ET ÉTAT DES CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES/TECHNIQUES

18. Le Président a appelé l'attention sur la structure révisée des communications concernant les derniers résultats des activités des PIC, en faisant observer que les thèmes axés sur les polluants avaient été utiles l'année précédente. Le rapport commun de 2005 avait été établi pour permettre les communications sur sept thèmes intéressant les programmes. Les communications ont puisé largement dans les rapports techniques des PIC.

A. Acidification

19. M. M. Lorenz (Allemagne), Chef du Centre de coordination du PIC-Forêts, a récapitulé la répartition et les tendances des dépôts de soufre (EB.AIR/WG.1/2005/5) et a présenté les premiers résultats du programme de modélisation dynamique mené sur certains sites de degré II.

20. M^{me} B.-L. Skjelkvåle (Norvège), du PIC-Eaux, a rendu compte des liens entre la chimie et la biologie des eaux de surface, en appelant l'attention sur le décalage temporel entre l'amélioration de la chimie et la régénération biologique.

21. M. J. Tidblad (Suède), Chef du Centre de recherche principal du PIC-Matériaux, a récapitulé l'évaluation statistique des données du programme d'exposition multipolluants du PIC-Matériaux et la dérivation dose-réponse améliorée (EB.AIR/WG.1/2005/7), et a noté l'effet important de l'acide nitrique (HNO₃) et l'influence relativement minime des particules sur la corrosion de plusieurs matériaux.

22. M. M. Forsius (Finlande), Chef du Centre du PIC-Surveillance intégrée, a présenté les effets modélisés des changements climatiques sur la régénération des eaux douces acidifiées. Il a noté que les scénarios des changements climatiques et les caractéristiques sitespécifiques avaient une influence significative sur le taux de régénération.

23. M. M. Posch (Pays-Bas), du Centre de coordination pour les effets (CCE) du PIC-Modélisation et cartographie, a présenté les nouvelles données de 2005 des centres nationaux de liaison concernant les charges critiques pour l'acidification et l'eutrophisation et les modèles dynamiques (EB.AIR/WG.1/2005/10), en soulignant la robustesse dans le temps des données servant au calcul des charges critiques ainsi que l'importance de ces données par rapport aux méthodes de dérivation concernant la qualité des résultats des calculs des charges critiques.

24. Dans le débat qui a suivi, plusieurs participants ont insisté sur le fait que, pour robustes qu'elles soient, les données signalées concernant les charges critiques n'échappaient pas à toutes les incertitudes qui pesaient sur les charges critiques et les dépassements. Ils ont fait observer qu'en modifiant l'échelle des cartes et des dépôts, on pouvait modifier le calcul des dépassements, et que des mailles larges livraient généralement des sous-estimations. Ils ont estimé qu'il fallait réaliser des études de validation utilisant les données de terrain disponibles. Les participants ont en outre débattu de différentes approches du resserrement de l'écart entre les dépassements actuels et les charges critiques.

25. Le Groupe de travail s'est félicité de la portée et de la qualité des travaux qui étaient menés sur le thème de l'acidification et:

- a) A pris note du rapport du PIC-Forêts concernant la modélisation dynamique sur les sites de surveillance et les tendances du soufre et de l'azote dans les dépôts humides (EB.AIR/WG.1/2005/5);
- b) A pris note du rapport du PIC-Eaux sur l'évaluation des tendances des sulfates et de l'azote dans les eaux de surface, la modélisation dynamique de la chimie et de la biologie des eaux de surface et les liens entre les tendances de la régénération biologique et la chimie;
- c) A pris note du rapport du PIC-Matériaux sur le développement des fonctions dose-réponse relatives aux effets sur les matériaux (EB.AIR/WG.1/2005/7);
- d) A pris note du rapport du PIC-Surveillance intégrée sur la modélisation des effets des changements climatiques sur la régénération des eaux douces acidifiées (EB.AIR/WG.1/2005/9);
- e) A pris note des résultats obtenus par le PIC-Modélisation et cartographie suite à l'appel lancé en 2004 pour que soient communiquées des données sur les charges critiques européennes concernant l'acidification et l'eutrophisation, y compris les paramètres de modélisation dynamique à utiliser dans les modèles d'évaluation intégrée (EB.AIR/WG.1/2005/10);
- f) A approuvé les résultats de l'appel à communiquer des données sur les charges critiques et les fonctions de charges cibles pour l'acidification et les modèles dynamiques à l'échelle européenne de l'acidification (EB.AIR/WG.1/2005/10) et a recommandé que ces résultats soient exploités dans les travaux relevant de la Convention;
- g) A prié les PIC disposant de données de terrain ou de modélisation de collaborer avec le PIC-Modélisation et cartographie à la validation, chaque fois que cela sera possible, des valeurs cartographiées des charges critiques d'acidification et d'eutrophisation et de leurs dépassements. Il conviendra d'envisager, à cette fin, d'appliquer des critères multiples en prenant en considération les liens entre les récepteurs et la chimie;
- h) A souligné qu'il importait que les stratégies de réduction des émissions soient fondées sur les effets.

B. Azote nutritif

26. M. Lorenz a présenté les tendances des dépôts de nitrates sur les sites du PIC-Forêts de degré II, en faisant ressortir les liens qui avaient été observés entre les dépôts d'azote par égouttement des frondaisons, le rapport carbone/azote (C/N) du sol et l'azote lessivé dans les écosystèmes de forêt (EB.AIR/WG.1/2005/5). Ce travail a été effectué en coopération avec le PIC-Surveillance intégrée.
27. M. Harmens a présenté brièvement les tendances temporelles des concentrations d'azote dans les mousses en Europe telles que relevées par le PIC-Végétation, en appelant l'attention sur les bonnes corrélations entre les concentrations d'azote dans les mousses et les dépôts annuels d'azote en Norvège.
28. M. Forsius a rendu compte des dépôts cumulés d'azote ainsi que des interactions du carbone et de l'azote (C/N) et des effets de l'azote sur les écosystèmes de forêt, en appelant

l'attention sur l'influence des dépôts d'azote par égouttement et de la température ambiante sur le lessivage de l'azote. Ce travail avait été mené à bien en coopération avec le PIC-Forêts.

29. M. J.-P. Hettelingh (Pays-Bas), Chef du CCE, a présenté les nouvelles données sur les charges critiques de 2005 concernant l'eutrophisation (EB.AIR/WG.1/2005/10). Il a souligné que, pour les tout derniers calculs des dépassements, on avait appliqué les nouveaux scénarios de référence concernant les émissions qui étaient disponibles depuis peu, ce qui avait permis d'obtenir des valeurs révisées pour les zones qui, dans certains écosystèmes, étaient particulièrement menacées en Europe.

30. Le Groupe de travail a salué les importants travaux sur l'azote nutritif effectués dans le cadre des programmes et:

- a) A pris note de l'intérêt accru qui était porté à la question de l'azote nutritif et a demandé que davantage de travaux soient consacrés à ce thème à l'avenir;
- b) A pris acte des résultats obtenus par le PIC-Forêts concernant les dépôts d'azote et les liens entre le rapport C/N et le lessivage de l'azote dans les sols de forêt (EB.AIR/WG.1/2005/5);
- c) A pris note des résultats obtenus par le PIC-Végétation concernant les tendances temporelles des concentrations d'azote dans les mousses en Europe;
- d) A pris note des conclusions du PIC-Surveillance intégrées relatives aux dépôts cumulés d'azote et à l'interaction entre le carbone et l'azote;
- e) A pris note des analyses des charges critiques pour l'eutrophisation effectuées par le PIC-Modélisation et cartographies et des premières conclusions des modèles dynamiques concernant l'eutrophisation (EB.AIR/WG.1/2005/10), et a recommandé que ces résultats soient exploités dans les travaux relevant de la Convention.

C. Ozone

31. M. Lorenz a présenté l'étude portant sur l'exposition à l'ozone sur des placettes de degré II (EB.AIR/WG.1/2005/5) et sur les lésions provoquées par l'ozone sur les plantes, en faisant observer que les relations entre l'exposition à l'ozone et les lésions n'avaient pas été évaluées.

32. M. Tidblad a présenté brièvement les effets de l'ozone sur les matériaux (EB.AIR/WG.1/2005/10), en relevant les effets corrosifs sur le cuivre et les matériaux polymères et les impacts indirects supplémentaires dus à la formation d'acide nitrique (HNO₃).

33. M. Harmens a récapitulé les résultats d'études menées récemment au sujet des effets de l'ozone sur la végétation, des effets cumulés de l'ozone et de l'azote, des concentrations et des cartes des flux d'ozone en Europe et des fonctions dose-réponse empiriques dans le cas de plantes et de végétation semi-naturelle sensibles à l'ozone, dont il ressort que de nombreuses plantes dominantes étaient relativement sensibles à l'ozone.

34. M. Krzyzanowski a présenté brièvement les risques sanitaires de l'ozone (EB.AIR/WG.1/2005/11) en faisant observer que, selon une méthode qui avait été mise au point pour prendre en compte les estimations de morbidité dans la quantification des impacts sanitaires, tout porte à croire que, sans qu'un seuil de concentration puisse être déterminé a priori, l'ozone a des effets à court terme sur la santé.

35. Le Groupe de travail des effets a salué les progrès réalisés à propos des effets de l'ozone ainsi que les nouveaux résultats obtenus sur ce point et:

a) A pris note du rapport du PIC-Forêts sur la distribution géographique des lésions provoquées par l'ozone aux forêts (EB.AIR/WG.1/2005/5);

b) A pris note du rapport du PIC-Matériaux concernant les effets directs et indirects de l'ozone sur les matériaux (EB.AIR/WG.1/2005/7);

c) A pris note des cartes des dépassements des niveaux critiques d'ozone établies par le PIC-Végétation ainsi que du rapport technique sur l'étendue et les tendances des dégâts provoqués par l'ozone aux cultures et à la végétation (semi-)naturelle (EB.AIR/WG.1/2005/8);

d) A pris note des résultats obtenus par l'Équipe spéciale de la santé concernant les effets de l'ozone sur la santé, notamment des estimations d'exposition obtenues en utilisant le modèle RAINS et l'établissement d'un rapport analytique complet (EB.AIR/WG.1/2005/11), ainsi que de l'élaboration d'une méthode permettant de prendre en compte les estimations de morbidité dans la quantification des effets sanitaires de l'ozone.

D. Particules

36. M. Tidblad a donné un aperçu des effets d'encrassement des particules sur les matériaux (EB.AIR/WG.1/2005/7), en notant qu'une fonction dose-réponse intégrant des concentrations de particules grossières avait été mise au point. Cette fonction pouvait être appliquée à l'évaluation de la fréquence acceptable du nettoyage des matériaux encrassés et du coût de ce nettoyage.

37. M. Krzyzanowski a présenté le rapport sur les risques que présentent les particules pour la santé (EB.AIR/WG.1/2005/11), en faisant observer que les politiques actuelles de réduction des émissions permettraient d'atténuer les effets néfastes des particules, mais qu'une charge sanitaire significative subsisterait.

38. Le Groupe de travail des effets a salué les travaux effectués sur les particules et:

a) A pris note du rapport du PIC-Matériaux sur les effets d'encrassement des particules sur les matériaux (EB.AIR/WG.1/2005/7);

b) A pris note de l'évaluation des effets sanitaires des particules qui avait été réalisée par l'Équipe spéciale de la santé (EB.AIR/WG.1/2005/11); s'est félicité de la version définitive du projet de rapport analytique global; et a pris note de l'élaboration d'une méthode permettant la prise en compte des estimations de morbidité dans la quantification des effets sanitaires des particules.

E. Métaux lourds

39. M. Harmens a rendu compte de la surveillance des dépôts de métaux lourds et de la contamination potentielle des cultures vivrières en utilisant une végétation (semi-) naturelle et des mousses, et a décrit la bonne corrélation entre la modélisation des dépôts totaux de plomb et les concentrations de plomb dans les mousses en 2000. Il a récapitulé les charges de dépôt tolérables d'arsenic, de cadmium, de mercure et de plomb en fonction de la contamination potentielle des cultures, en faisant observer qu'il n'avait pas été procédé à des comparaisons avec les dépôts effectifs.

40. M. Lundin a présenté le rapport scientifique finalisé sur les concentrations, réservoirs et flux de métaux lourds sur les sites du PIC-Surveillance intégrée, en précisant qu'il a été procédé au calcul des charges critiques sur ces mêmes sites.

41. M. Hettelingh a présenté les nouvelles données 2005 relatives aux charges critiques des métaux lourds (Pb, Cd et Hg) (EB.AIR/WG.1/2006/10/Add.1). Des critères de santé et des critères liés aux écosystèmes ainsi que des données de dépôt modélisées ont servi à élaborer cette étude. Le niveau de risque était élevé pour le plomb dans certaines zones et faible pour le cadmium dans d'autres en Europe. M. Hettelingh a fait observer que les objectifs de qualité de l'air de la Communauté européenne, établis d'après les concentrations de plomb et de cadmium à l'échelle de la cellule du maillage de l'EMEP, n'avaient pas été dépassés mais a insisté sur l'utilité des charges critiques définies selon les dépôts s'agissant des travaux relevant de la Convention.

42. M. Krzyzanowski a fait état de la nécessité d'actualiser l'évaluation des risques présentés par les métaux lourds et a annoncé le lancement de nouveaux travaux dans ce domaine.

43. Le représentant des Pays-Bas a annoncé le lancement de travaux au niveau national sur la cartographie des charges critiques de cuivre, de zinc et de nickel. Une évaluation provisoire de l'arsenic, du chrome et du sélénium serait également réalisée.

44. Le Groupe de travail des effets a salué les travaux effectués sur les métaux lourds et:

a) A pris note du rapport du PIC-Végétation sur les dépôts de métaux lourds et la contamination potentielle des cultures vivrières;

b) A pris note du rapport scientifique du PIC-Surveillance intégrée sur les concentrations, réservoirs et flux de métaux lourds sur ses sites de surveillance;

c) A pris note de l'intégration des données relatives aux charges critiques provenant de la République tchèque dans la base de données. Il a observé que des charges critiques pour les métaux lourds avaient été communiquées par 18 centres nationaux de liaison, dont 17 avaient calculé des valeurs pour le cadmium, 17 avaient communiqué des valeurs pour le plomb et 10 avaient renseigné sur le mercure;

d) A pris note des analyses des charges critiques pour les métaux lourds réalisées par le PIC-Modélisation et cartographie (EB.AIR/WG.1/2005/10/Add.1) et a recommandé que les résultats en soient exploités dans les travaux relevant de la Convention;

- e) A salué les travaux effectués par les Pays-Bas pour évaluer d'autres éléments;
- f) A salué l'initiative de l'Équipe spéciale de la santé d'évaluer les effets sanitaires des métaux lourds et a encouragé toutes les Parties à participer activement à cette activité.

F. Polluants organiques persistants

45. M^{me} Skjelvåle a présenté brièvement le rapport sur les polluants organiques persistants dans un environnement d'eau douce (EB.AIR/WG.1/2005/6), en faisant observer que les concentrations étaient en hausse pour certains POP et en baisse pour d'autres. Elle a demandé que des actions coordonnées soient entreprises à l'avenir pour observer et analyser les concentrations et les effets des POP dans les écosystèmes d'eau douce, en précisant par ailleurs que des modèles multimédias pourraient être utilisés pour doser les substances organiques.

46. Le Groupe de travail des effets a salué les importants travaux effectués sur les POP et:

- a) A pris note avec satisfaction du document du PIC-Eaux sur les POP dans un environnement d'eau douce et les effets de la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance (EB.AIR/WG.1/2005/6);
- b) A noté que le Groupe de travail des stratégies et de l'examen n'avait pas encore demandé à l'Équipe spéciale de la santé de réaliser une évaluation des risques que présentent les POP pour la santé.

G. Questions transversales

47. M. Lorenz a renseigné sur l'évaluation à grande échelle de l'état du houpplier (degré I) (EB.AIR/WG.1/2005/5) et sur le rapport technique 2005 sur l'état des forêts en Europe, et a noté qu'il était prévu d'élaborer un nouveau projet de stratégie pour le PIC-Forêts qui comprendra un élément gestion des données du programme.

48. M. S. Doytchinov (Italie), Coprésident du PIC-Matériaux, a présenté les cartes de la corrosion du calcaire et du grès sous l'effet des concentrations de soufre dans les sites du Patrimoine mondial de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) en Europe et a appelé l'attention sur les effets locaux des polluants qui ne sont pas décelables à l'échelle du maillage de l'EMEP.

49. M. Kucera a rendu compte du projet de répartition des tâches entre les deux pays chefs de file du PIC-Matériaux, à savoir l'Italie et la Suède, en notant que certaines responsabilités seraient partagées. La Suède analyserait les tendances, gérerait la base de données principale et ferait rapport à la Convention tandis que l'Italie serait chargée de cartographier et d'évaluer les ressources et biens menacés, d'évaluer les retombées économiques et d'organiser les réunions de l'Équipe spéciale.

50. M. Hettelingh a rendu compte de la collaboration entre le CCE et le Centre pour les modèles d'évaluation intégrée (CMEI), en faisant observer que ce dernier avait utilisé les données de 2004 pour les travaux relevant de la Convention et de la Commission européenne. Des coefficients d'impacts marginaux étaient dérivés grâce à cette collaboration, ce qui permettrait d'optimiser les résultats des modèles.

51. M. Posch a décrit l'application des charges critiques dans les modèles d'évaluation intégrée ainsi qu'une nouvelle méthode utilisant des relations linéarisées entre les dépassements cumulés moyens et les émissions afin de faciliter l'optimisation. Il a précisé que les impacts ont été calculés sans tenir compte des informations provenant de différentes cellules du maillage. La relation était celle des émissions des pays aux effets dans les pays, mais différentes cellules du maillage pourraient être, si nécessaire, prises en compte.

52. Le Président a présenté brièvement les résultats de l'atelier intitulé «Priorités futures concernant la Convention: résumé analytique du rapport et conclusions de l'atelier sur l'examen et l'évaluation des politiques européennes en matière de lutte contre la pollution atmosphérique» (EB.AIR/WG.1/2005/14), en relevant que les conclusions et recommandations avaient été prises en considération par le Bureau lors de l'élaboration du projet de stratégie à long terme. Le Groupe de travail a pris acte de l'appui fourni par les organisateurs, à savoir: le Programme de recherche sur les stratégies internationales et nationales de réduction de la pollution atmosphérique transfrontière (ASTA), en Suède; le Conseil des ministres des pays nordiques; et le Programme «Un air pur pour l'Europe» (CAFE) de la Commission européenne. Estimant que l'atelier avait été couronné de succès, il a recommandé l'organisation de réunions analogues.

53. Le Groupe de travail des effets a salué l'importance des travaux réalisés en commun sur les questions transversales et:

a) A exprimé sa reconnaissance à la Commission européenne pour son appui financier à la réalisation de plusieurs projets et activités des programmes relatifs aux effets;

b) A pris note des résultats de l'évaluation à grande échelle de l'état du houppier (degré I) du PIC-Forêts (EB.AIR/WG.1/2005/5) et des projets de ce programme;

c) A pris note, en s'en félicitant, des travaux menés par le PIC-Matériaux sur la cartographie des sites du Patrimoine mondial de l'UNESCO dont le calcaire ou le grès sont exposés à la corrosion sous l'effet des concentrations de soufre;

d) A pris note du projet de répartition des tâches entre l'Italie et la Suède afin de mener à bien les activités du Centre secondaire du PIC-Matériaux pour le patrimoine culturel et les biens menacés;

e) S'est félicité de la collaboration entre le CCE et le CMEI afin que ce dernier puisse disposer de méthodes et données actualisées sur les charges critiques et les charges cibles, et a pris note des nouvelles méthodes qui permettraient l'optimisation;

f) A pris note du rapport de l'atelier intitulé «Priorités futures concernant la Convention: résumé analytique du rapport et conclusions de l'atelier sur l'examen et l'évaluation des politiques européennes en matière de lutte contre la pollution atmosphérique» (EB.AIR/WG.1/2005/14), en notant que ses résultats et recommandations avaient été pris en considération lors de l'élaboration de son projet de stratégie à long terme (EB.AIR/WG.1/2005/15).

H. Informations sur les prochains ateliers/réunions techniques

54. Les organisateurs ou les représentants des pays hôtes concernés ont renseigné sur les prochains ateliers ou réunions techniques. Le Groupe de travail:

a) S'est félicité de l'organisation de l'atelier sur les retombées économiques de la pollution atmosphérique sur le patrimoine culturel par le PIC-Matériaux en collaboration avec le Réseau d'experts sur les avantages et les instruments économiques. Cet atelier, qui avait été à l'origine prévu pour 2005, se tiendra à Syracuse (Italie) les 6 et 7 avril 2006;

b) S'est félicité de la collaboration entre l'Autriche, le PIC-Végétation et le PIC-Forêts à l'organisation de l'atelier intitulé «Les niveaux critiques d'ozone: appliquer et perfectionner la méthode fondée sur les flux», qui doit se tenir à Obergurgl (Autriche), du 15 au 19 novembre 2005;

c) A pris note de l'atelier intitulé «Causal relations of nitrogen in the cascade» (relations de causalité faisant intervenir l'azote dans la séquence de réactions), qui doit se tenir à Braunschweig (Allemagne) du 21 au 23 novembre 2005 et sera organisé par le Centre régional de l'Initiative internationale sur l'azote;

d) S'est félicité de la préparation, par le PIC-Eaux, de l'atelier sur les facteurs confondants dans les tendances à long terme de l'acidification, qui doit se tenir à Bergen (Norvège) en octobre 2006;

e) A décidé d'ajouter ces ateliers à son plan de travail et de les inscrire sur la liste provisoire des réunions pour 2005-2006.

VI. DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS RELATIVES AUX EFFETS ET CONTRIBUTION DE CES ACTIVITÉS AU FUTUR RÉEXAMEN DES PROTOCOLES

A. Projet de stratégie à long terme

55. Le Président a présenté le projet de stratégie à long terme (EB.AIR/WG.1/2005/15) établi par le Bureau en collaboration avec le secrétariat.

56. Plusieurs délégations ont formulé des observations au sujet de la stratégie pour faire en sorte que les activités d'ouverture recouvrent bien les pays et régions ne relevant pas du mandat actuel. Plusieurs amendements mineurs au document ont été adoptés.

57. Le Groupe de travail a approuvé le projet de stratégie à long terme (EB.AIR/WG.1/2005/15) tel qu'il avait été amendé et a décidé de le présenter, en tant que document révisé, à l'Organe exécutif à sa vingt-troisième session.

B. Projet de plan de travail 2006

58. Le Président a présenté le projet de plan de travail 2006 pour le développement des activités relatives aux effets (EB.AIR/WG.1/2005/4), en faisant observer que ce document avait été élaboré conformément aux recommandations de l'Organe exécutif, lequel avait demandé

d'harmoniser autant que possible les plans de travail du Groupe de travail et de l'Organe directeur de l'EMEP. Un plan de travail à moyen terme pour 2005-2008 a été communiqué sous forme de document informel.

59. Le représentant du Danemark a fait observer qu'il ne lui semblait pas que le plan de travail rende compte de la priorité accordée à certains éléments du projet de stratégie à long terme, dont les questions relatives à l'azote. Le représentant de la Communauté européenne a insisté sur la nécessité de réexaminer les protocoles, et donc de rassembler le maximum de connaissances. Le représentant de la Suisse a mis l'accent sur les activités de surveillance, celles-ci permettant de s'assurer de l'efficacité des protocoles. Le représentant du Canada a lui aussi insisté sur l'importance des travaux concourant au réexamen des protocoles, notamment pour s'assurer de leur caractère efficace et suffisant. Certains ont fait observer que les activités de surveillance et de modélisation en cours ne figuraient pas toutes dans le plan de travail, puisqu'elles étaient pour la plupart englobées dans les objectifs des programmes. Les éléments du plan de travail devraient être centrés sur les travaux les plus importants et dont les produits sont concrets et vérifiables, puisqu'ils servent aussi à établir des contrats au titre du Fonds d'affectation spéciale.

60. Le Groupe de travail des effets:

a) A pris acte des résultats de la réunion conjointe qui s'était tenue en février 2005 entre son Bureau élargi et le Bureau de l'Organe directeur de l'EMEP;

b) Est convenu qu'il fallait continuer de collaborer avec l'Organe directeur de l'EMEP, en particulier avec son Bureau et ses centres de programme, afin de satisfaire efficacement aux priorités fixées dans la Convention;

c) A approuvé le plan de travail 2006 pour le développement des activités relatives aux effets (EB.AIR/WG.1/2005/4), tel que modifié, et a décidé de le soumettre à l'Organe exécutif dans sa forme révisée;

d) S'est félicité de l'élaboration de la nouvelle stratégie du PIC-Forêts et a invité ce dernier à lui en présenter le texte à sa vingt-cinquième session, afin de lui permettre de le communiquer à l'Organe exécutif pour approbation.

VII. FINANCEMENT DES ACTIVITÉS RELATIVES AUX EFFETS

61. Le secrétariat a présenté une note sur le financement des activités relatives aux effets, établie par le Bureau du Groupe de travail en collaboration avec le secrétariat (EB.AIR/WG.1/2005/12), conformément à la décision 2002/1 de l'Organe exécutif. Il a mis à jour les informations, contenues aux tableaux 2 et 3 du document, faisant état de l'évolution récente du Fonds d'affectation spéciale. Il a fait état de mises à jour au tableau 4, de nouvelles contributions en nature ayant été récemment apportées. L'équivalent, en dollars É.-U., de ces contributions était le suivant: 227 148 par le Royaume-Uni en 2004, au bénéfice du PIC-Végétation, 86 915 par les Pays-Bas en 2005, au bénéfice du CCE, et 20 833 et 29 167 par la Suisse en 2005, au bénéfice, respectivement, de l'Équipe spéciale de la santé et du CMEI. Le secrétariat a appelé l'attention sur le document informel concernant l'efficacité du financement au cours des six dernières années.

62. Le secrétariat a présenté un document informel indiquant les données financières des six années écoulées pour étayer le débat sur l'efficacité du financement des activités relatives aux effets. Le représentant des Pays-Bas a jugé très utiles les tableaux présentés dans ce document et a proposé d'ajouter aux tableaux 2 (a-c) une colonne sur le déficit budgétaire (en pourcentage). Le représentant de la Communauté européenne a fait observer que cette dernière finançait de nombreuses activités relevant de la Convention par le biais de divers mécanismes de financement, mais que le montant total de sa contribution en nature ne pouvait pas être déclaré.

63. Le Groupe de travail des effets:

a) A approuvé la note sur le financement des activités relatives aux effets (EB.AIR/WG.1/2005/12) et a décidé de la soumettre à l'Organe exécutif;

b) A approuvé les dépenses de coordination essentielles pour les activités de base en 2006, pour un montant de 2 152 700 dollars É.-U., telles que ventilées par volet dans le tableau 1, et a approuvé également les estimations de coûts provisoires de 2 152 700 dollars É.-U. pour 2007 et 2008, ces éléments devant être soumis à l'Organe exécutif;

c) A noté, en s'en félicitant, l'appui essentiel que lui apportaient, notamment pour ses activités relatives aux effets, les pays chefs de file, les pays qui hébergeaient des centres de coordination et ceux qui organisaient des réunions, ainsi que les pays qui finançaient les activités de leurs centres nationaux de liaison ou la participation active d'experts nationaux aux travaux relevant de la Convention;

d) A accueilli avec satisfaction les contributions volontaires en espèces versées en 2005, tout en priant instamment, une fois de plus, toutes les Parties qui ne l'avaient pas encore fait d'envisager de verser des contributions volontaires au Fonds d'affectation spéciale afin de financer les activités relatives aux effets sans retard excessif;

e) A noté avec satisfaction la poursuite et l'efficacité des travaux des centres de programme de tous les PIC;

f) A pris note avec satisfaction des travaux accomplis par les PIC et l'Équipe spéciale de la santé grâce à un financement partiel du Fonds d'affectation spéciale (voir le document EB.AIR/WG.1/2005/12);

g) A conclu que les informations qui avaient été communiquées par le secrétariat montraient clairement que la décision 2002/1 n'avait eu aucun effet sensible sur le montant total des contributions en espèces au Fonds d'affectation spéciale et a prié instamment l'Organe exécutif de rechercher d'autres mesures afin d'améliorer le financement à long terme des activités relatives aux effets;

h) A demandé au secrétariat d'élaborer, en collaboration avec le Bureau, un document succinct traitant de l'efficacité de la décision 2002/1 en ce qui concerne le financement des activités de base qui ne sont pas couvertes par le Protocole EMEP, document dans lequel figuraient les conclusions de ses travaux sur la question du financement et les informations présentées par le secrétariat.

64. Le secrétariat a informé le Groupe de travail que les contributions volontaires pouvaient être versées comme indiqué à l'annexe I du présent rapport.

VIII. ÉLECTION DU BUREAU

65. M. H.-D. Gregor (Allemagne) a été réélu Président. M. B. Achermann (Suisse), M. T. Johannessen (Norvège), M. W. Mill (Pologne), M. F. Conway (Canada) et M^{me} A.-C. Le Gall (France) ont été réélus Vice-Présidents. Le Groupe de travail a exprimé sa gratitude à son Bureau, qui avait contribué pour beaucoup aux importants résultats obtenus récemment.

IX. QUESTIONS DIVERSES

66. Le secrétariat a présenté la liste provisoire des réunions pour 2005-2006 et a invité toutes les Parties et tous les programmes à lui communiquer toute modification ou information nouvelle.

67. Le Groupe de travail a décidé de reproduire en annexe à son rapport la liste provisoire des réunions pour 2005-2006 (annexe II) et de communiquer à l'Organe exécutif le plan de travail à moyen terme sous la forme d'un document informel.

68. Le Président a porté à la connaissance du Groupe de travail le projet de règles en matière de données que son Bureau avait élaboré. Les résultats seraient notifiés à l'Organe exécutif et il a proposé que ces règles soient examinées lors de la réunion commune entre son Bureau élargi et le Bureau de l'Organe exécutif de l'EMEP qui se tiendra en février 2006, l'objectif étant que le projet de règles soit soumis au Groupe de travail à sa vingt-cinquième session pour qu'il les examine et, éventuellement, les présente à l'Organe exécutif pour approbation.

69. Le Président a informé le Groupe de travail que sa vingt-cinquième session se tiendrait en principe du 30 août au 1^{er} septembre 2006, l'ouverture étant prévue le mercredi 30 août 2006 à 10 heures.

Annexe I

RENSEIGNEMENTS BANCAIRES CONCERNANT LE FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE «LUA» DE LA CONVENTION

1. Les contributions seront versées par virement bancaire sur l'un des quatre comptes en devises ouverts (dollar É.-U., franc suisse, euro et livre sterling). Elles seront notifiées à la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE).
2. Chaque contribution doit être clairement référencée par l'indication de l'**année pour laquelle elle est versée**, et s'accompagner de la mention «**LUA-ECE/EOA**» (préciser l'affectation de la contribution selon qu'elle est destinée à un **programme** ou à un centre de coordination particulier, le cas échéant) pour le Fonds d'affectation spéciale, en ce qui concerne les activités de base qui ne sont pas couvertes par le Protocole EMEP.
3. Pour que toutes les contributions soient bien affectées au fonds auquel elles sont destinées, il est important de préciser au secrétariat (M. Matti Johansson, CEE, bureau 350, Palais des Nations, CH-1211 Genève 10 (Suisse) ou matti.johansson@unece.org) le montant versé, la date et l'objet du versement.

4. Les quatre comptes en devises sont les suivants:

a) Versements en dollars des États-Unis

Numéro du compte:	485-001802
Devise du compte:	USD
Intitulé du compte:	UN Geneva General Fund
Coordonnées de la banque:	J. P. Morgan Chase Bank, New York International Agencies Banking 1166, Avenue of the Americas, 17th floor New York, NY 10036-2708, États-Unis d'Amérique
ABA (Code bancaire des États-Unis):	021000021 (réservé aux États-Unis)
Code SWIFT:	CHAS US 33
Référence:	« LUA-ECE/EOA »

b) Versements en francs suisses

Numéro du compte:	240-C0590160.0
Devise du compte:	CHF
Intitulé du compte:	UN Geneva General Fund
Coordonnées de la banque:	UBS AG Rue du Rhône 8 CH-1211 Genève 2 Suisse
Code de compensation (Bank Clearing Code):	240
Code SWIFT:	UBSW CH ZH 12A
N° IBAN:	CH92 0024 0240 C059 0160 0
Référence:	«LUA-ECE/EOA»

c) Versements en euros

Numéro du compte:	23961901
Devise du compte:	EUR
Intitulé du compte:	UN Office at Geneva
Coordonnées de la banque:	J. P. Morgan Chase Bank 125 London Wall Londres EC2Y 5AJ Royaume-Uni
Code SWIFT:	CHASGB2L
Code guichet:	60-92-42
N° IBAN:	GB25 CHAS 6092 4223 9619 01
Référence:	«LUA-ECE/EOA»

d) Versements en livres sterling

Numéro du compte:	23961903
Devise du compte:	GBP
Intitulé du compte:	UN Office at Geneva
Coordonnées de la banque:	J. P. Morgan Chase Bank 125 London Wall Londres EC2Y 5AJ Royaume-Uni
Code SWIFT:	CHASGB2L
Code guichet:	60-92-42
N° IBAN:	GB68 CHAS 6092 4223 9619 03
Référence:	«LUA-ECE/EOA»

Annexe II**LISTE PROVISOIRE DES RÉUNIONS PORTANT
SUR L'ÉTUDE DES EFFETS POUR 2005-2006**

12-16 décembre 2005 Genève	Organe exécutif de la Convention (vingt-troisième session)
30 août-1 ^{er} septembre 2006 Genève	Groupe de travail des effets (vingt-cinquième session)
4-6 septembre 2006 Genève	Organe directeur de l'EMEP (trentième session)
18-22 septembre 2006 Genève	Groupe de travail des stratégies et de l'examen (trente-huitième session)
11-15 décembre 2006 Genève	Organe exécutif de la Convention (vingt-quatrième session)

17-19 octobre 2005 Tallinn	Équipe spéciale du PIC d'évaluation et de surveillance de l'acidification des cours d'eau et des lacs (vingt et unième réunion)
26 et 27 octobre 2005 Brighton (Royaume-Uni)	Atelier sur les processus dynamiques de l'azote (Groupe commun d'experts de la modélisation dynamique)
28 octobre 2005 Brighton (Royaume-Uni)	Groupe commun d'experts de la modélisation dynamique (sixième réunion)
7 et 8 novembre 2005 (Londres)	Groupe d'experts des particules (deuxième réunion)
15-19 novembre 2005 Oberurgl (Autriche)	Atelier sur les niveaux critiques d'ozone: appliquer et perfectionner la méthode fondée sur les flux
21-23 novembre 2005 Braunschweig (Allemagne)	Atelier intitulé «Causal relations of nitrogen in the cascade» (relations de causalité faisant intervenir l'azote dans la séquence de réactions) (Centre régional de l'initiative internationale sur l'azote)
30 janvier-2 février 2006 Caernarfon (Royaume-Uni)	Équipe spéciale du PIC relatif aux effets de la pollution atmosphérique sur la végétation naturelle et les cultures (dix-neuvième réunion)

5 avril 2006 Syracuse (Italie)	Équipe spéciale du PIC relatif aux effets de la pollution atmosphérique sur les matériaux, y compris ceux des monuments historiques et culturels (vingt-deuxième réunion)
6 et 7 avril 2006 Syracuse (Italie)	Atelier sur les retombées économiques de la pollution atmosphérique sur le patrimoine culturel (PIC-Matériaux, en collaboration avec le Réseau d'experts sur les avantages et les instruments économiques)
Avril 2006 Slovénie	Atelier du Centre de coordination pour les effets (CCE) (seizième réunion)
Avril 2006 Slovénie	Équipe spéciale du PIC de modélisation et de cartographie des niveaux et des charges critiques ainsi que des effets, risques et tendances de la pollution atmosphérique (vingt-deuxième réunion)
Avril/mai 2006 Bonn (Allemagne)	Équipe spéciale mixte des aspects sanitaires de la pollution atmosphérique (neuvième réunion)
27-29 avril 2006 Riga	Équipe spéciale du PIC de surveillance intégrée des effets de la pollution atmosphérique sur les écosystèmes (quatorzième réunion)
22-24 mai 2006 Tallinn	Équipe spéciale du PIC d'évaluation et de surveillance des effets de la pollution atmosphérique sur les forêts (vingt-deuxième réunion)
Octobre 2006 (date provisoire) Bergen (Norvège)	Atelier sur les facteurs confondants (PIC-Eaux) (en liaison avec la réunion de l'Équipe spéciale du PIC-Eaux)
Octobre 2006 (date provisoire) Bergen (Norvège)	Équipe spéciale du PIC d'évaluation et de surveillance de l'acidification des cours d'eau et des lacs (vingt-deuxième réunion)
Automne 2006	Groupe commun d'experts de la modélisation dynamique (septième réunion)
